

RÉGLEMENT



CONDITIONS

Les Foulées de la Bruche sont ouvertes à tous coureurs licenciés ou non licenciés.
La participation implique l'acceptation du présent règlement.

CERTIFICAT MÉDICAL / LICENCE

La participation aux Foulées de la Bruche est subordonnée à la présentation d'une licence FFA, ou d'une fédération affinitaire (discipline : athlétisme), ou d'une licence FFTRI en cours de validité ou à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an ou sa photocopie.

L'ABSENCE DE CE DOCUMENT REND L'INSCRIPTION NULLE.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès des Assurances du Crédit Mutuel. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence et il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisateur dégage son entière responsabilité pour tout dommage corporel.

ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler les courses en cas d'événement climatique ou géologique indépendant de leur volonté de nature à mettre en péril la sécurité des concurrents. En ce cas, il ne sera procédé à aucun remboursement.

L'INSCRIPTION / ACCUEIL

L'inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée du paiement par chèque libellé à l'ordre de RAME, et de LA PHOTO-COPIE DE LA LICENCE SPORTIVE OU DU CERTIFICAT MEDICAL (sauf marcheurs)

Les préinscriptions sont à envoyer au plus tard le 29 avril 2016

L'inscription sur place sera possible moyennant une majoration de 1€.

Cloture des inscriptions au plus tard 30 minutes avant le départ de la course.

L'accueil des concurrents et le retrait des dossards se feront dès 8h au Parc des Sports.

Les douches et vestiaires du gymnase seront mis à la disposition des coureurs, ainsi qu'une CONSIGNE GARDÉE GRATUITE pour les affaires personnelles à côté de l'accueil.

CLASSEMENT-RÉCOMPENSE

5 km, 10 km et Marche de 6 km : un cadeau sera remis aux 1000 premiers inscrits.

Chaque concurrent recevra les DNA du lundi avec la totalité des résultats.

Récompense aux 3 premiers/ères de chaque catégories remise

à l'issue des courses à partir de 11h45.

Présence INDISPENSABLE.

Les lots ne sont ni repris ni échangés.

SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Assurées par un médecin, ainsi que la Croix Rouge.

PARCOURS

Dans le village, le long de la Bruche ainsi que dans les Vignes.

5 km

Départ 9h

Marche Nordique (6 km) Départ 9h05

10 km

Départ 10h

DROIT À L'IMAGE

Tout participant accorde aux organisateurs de l'épreuve le droit de filmer ou de photographier sa participation à l'événement pour une utilisation promotionnelle, y compris sur le site internet du RAME et de la page Facebook des Foulées de la Bruche.

**GRANDE
TOMBOLA**
par tirage au sort des dossards
Présence obligatoire

**BUVETTE • RESTAURATION SUR PLACE
TARTE FLAMBÉE à la Salle Socio-culturelle**